SCLÉROSE en plaques (NEU)

Cure hautement médicalisée

Programme **2023**

*À dates fixes***

- 10 au 30 mars
- 31 mars au 20 avril
- 21 avril au 11 mai
- 17 mai au 6 juin
- 28 juin au 18 juill.
- 13 sept. au 3 oct.
- 25 oct. au 14 nov.

Une cure thermale personnalisée

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie, encadrés par des professionnels de santé.

Un protocole en 3 étapes sur 18 jours

Objectif 1

S'INFORMER ET ÉCHANGER

- 1 conférence médicale (90 mn)
- 1 bilan initial et 1 bilan final (primo curiste)

Objectif 2

S'APPROPRIER LES BONNES PRATIQUES

- 1 séance de musicothérapie (protocole Music-Care®) (20 mn)
- 1 séance de musicothérapie (curiste confirmé) (20 mn)
- 1 atelier "mémoire" adapté (60 mn)
- 1 atelier préhension et rythme (60 mn)
- 2 séances de sophrologie (60 mn)

Objectif 3

AMÉLIORER ET PRÉSERVER SA MOTRICITÉ

- 2 séances de gymnastique adaptée en piscine (30 mn)
- 3 séances d'activités physiques adaptées (30 mn)

159 €*

*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Primo Curiste :
1ère participation à une cure spécifique

Curiste confirmé :
ayant déjà participé à une cure spécifique

** Nombre de places limité

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS
Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40
lamaloulesbains@chainethermale.fr